

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/03/2016

Réception par le Prefet : 29/03/2016

Publication : 01/04/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-3-7-2

Séance du jeudi 24 mars 2016

SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT CULTUREL ET AU PATRIMOINE

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES : MM. ADRIAN, HEMEDINGER, SCHELLENBERGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel la compétence en matière de culture est partagée entre tous les niveaux de collectivités,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2016-2-7-1 du 18 mars 2016 relative à la politique de la politique culturelle et patrimoniale,
- VU le Règlement Financier du Département du Haut-Rhin,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

I Expressions artistiques

- ↳ attribue et autorise le versement de subventions de fonctionnement pour des aides aux projets listés dans les tableaux joints en *annexe 1* à la délibération pour un montant total de 98 250 €, et le prélèvement des crédits correspondants sur la ligne du budget départemental 2016 sur le Programme D721 Imputation 65-311-6574-2347-371 ;
- ↳ approuve et autorise le Président à signer la convention à intervenir avec le Festival International de Colmar, jointe en *annexe 2* à la délibération.

II Lieux de Diffusion et Opérateurs Culturels

- ↳ attribue et autorise le versement des subventions, pour un montant global de **740 400 €** et le prélèvement des crédits correspondants sur les lignes du budget départemental 2016, à raison de :

- en faveur de l'association les Dominicains de Haute Alsace de Guebwiller :

- **490 400 €** (fonctionnement) portant le montant total de l'aide départementale de fonctionnement à 840 000 € pour 2016, Programme D722 Imputation 65-311-6574-2357-371
- **90 000 €** (investissement) Programme D222 Imputation 204-311-20421-2352-371

- en faveur de la Filature :

- **160 000 €** (fonctionnement) Programme D822 Imputation 65-311-6574-2358-371

- ↳ approuve et autorise le Président à signer :

- l'avenant n° 5 à la convention du 26 avril 2013 avec l'association les Dominicains de Haute Alsace de Guebwiller (*annexe 3* à la délibération) et autorise le Président à apporter les modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires et notamment à compléter les engagements de la Ville de Guebwiller qui sont sans incidence sur les engagements du Département ;

III Animation du Patrimoine et musées

- ↳ attribue et autorise le versement des subventions pour un montant global de **85 500 €** et le prélèvement des crédits correspondants sur les lignes du budget départemental 2016, à raison de :

- **8 000 €** (fonctionnement) en faveur de la Fédération des Sociétés d'Histoire Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014
- **2 500 €** (fonctionnement) en faveur de l'Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure des Alsaciens (AERIA) Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014
- **75 000 €** (fonctionnement) en faveur de l'Association Propriétaire du Musée National de l'Automobile Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014

- ↳ approuve et autorise le Président à signer :

- la convention annuelle jointe en *annexe 4* à la délibération entre le Département et l'Association Propriétaire du Musée National de l'Automobile de Mulhouse ;

- ↳ décide de poursuivre en 2016 le partenariat entre les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Alsace -Champagne-Ardenne-Lorraine-, l'Association des Musées d'Alsace (MUSEAL), l'Association des Conservateurs des Musées d'Alsace (ACMA) et la Délégation Régionale Alsace-Moselle du Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour mettre en place des actions de formations à destination des personnels fonctionnaires, contractuels et bénévoles des musées d'Alsace, formalisées dans un protocole d'accord ;
- ↳ prend acte du fait que la subvention départementale à verser à l'Association Muséal pour participer au frais de déplacement et de repas des personnels bénévoles prévue dans le cadre de cet avenant sera soumise ultérieurement au vote de la Commission Permanente, après réception de la demande d'aide dûment justifiée de l'Association Muséal.
- ↳ approuve et autorise le Président à signer l'avenant n° 1 au protocole d'accord du 18 mai 2015 et son annexe, joints en *annexe 5* à la délibération.

- ↳ prend acte des renseignements portés sur les listes jointes en *annexe 1* à la délibération qui récapitulent les projets subventionnés par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires et collectivités territoriales.

LE PRÉSIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté

2 non participation au vote :

Brigitte KLINKERT en qualité de Président des
Dominicains de Haute-Alsace

Philippe TRIMAILLE en qualité de Président de
L'association propriétaire du musée national de
L'automobile de Mulhouse.